

Assemblée Générale

10 mars 2014

Procès-verbal

L'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public Haute-Marne s'est tenue le lundi 10 mars 2014 à 16 h 30, dans les locaux du conseil général de la Haute-Marne.

➤ **Membres présents (38)**

Monsieur Bruno SIDO, Président,

Mesdames Patricia ANDRIOT, Francine COIFFIER, Simone MARTIN, Liliane PINCEMAILLE, Christelle PIOT, Eliane PIQUET, Marie-Claire REYGNIER, Marie-Claude SAGET-THYES, Maryse URBAIN.

Messieurs Antoine ALLEMEERSCH, Dominique AUBRY, Michel AUER, Alain BARBIER-BRION, Michel BOULLEE, Jacky BOUSSEL, Jean-Claude CABOCHE, Pascal CANAT, Jean-Pierre CARTIER, Francis CHAUAUDREY, Michel DAL BORGIO, Jean FABERT, Jean-Marc FEVRE, Christophe FISCHER, Lionel FRANÇAIS, Henri FRANÇOIS, Bruno FREDET, Daniel GIRARDOT, Gilles GODARD, Michel HUARD, René HUOT, Guy JACQUINOT, Marc LEBRUN, Michel MARTIN, Stéphane MENETRIER, Michel OUDIT, Jean-Paul THEBLEMONT, Damien THIÉRIOT.

➤ **Membres excusés et représentés (5)**

Messieurs Jean-Paul BAILLET, Urbain GUERRERO, Giocondo MILESI, Daniel MARQUE, Thierry PUSSIEUX.

➤ **Membres excusés ayant donné un pouvoir non nominatif (21)**

Mesdames Mélanie CADORIN, Marie-Annick LANDREA, Yvette RAGOT, Ginette TABOUREUX.

Messieurs René BERARD, Pierre BLANDIN, Xavier BLANDIN, Jean BOZEK, Philippe DORE, Jean-Michel FEUILLET, Michel GARET, Alain GAVIER, Bernard GUY, Gilbert HUMBERT, Michel HURSON, Jérôme JACQUOT, Jean-Louis MOUTON, Bertrand OLLIVIER, Christophe RIVOT, Jean-Yves ROBERT, Claude ROYER.

➤ **Membres excusés (3)**

Messieurs Laurent GOUVERNEUR, Florian GUILLOUX, Jérôme MARTIN.

➤ **Participaient également**

Mesdames Floriane BARTHÉLÉMY, Régine DUPUY, Élisabeth WAXWEILER, Maryse CHARPENTIER, Stéphanie PROBERT, Valérie REMENANT.

Messieurs Jean-Bernard HERGOTT, Olivier INVERNIZZI, Nicolas SERRAND, Eric LAFON, Jean MASSON.

38 membres sont présents, 5 sont représentés et 21 excusés ayant donné un pouvoir non nominatif soit 292 voix sont présentes sur 349. La règle de quorum est satisfaite, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Elections municipales

M. le Président souligne que l'assemblée générale du GIP Haute-Marne se réunit pour la dernière fois dans sa représentation actuelle. En effet, les élections municipales vont se tenir à la fin du mois de mars 2014. En conséquence, à titre très exceptionnel, l'assemblée se tiendra sans la présence de M. le Préfet, Commissaire du Gouvernement, tenu par le devoir de réserve en cette période de campagne électorale.

M. le Président salue le travail important réalisé par les Maires dans leur commune, dans les communautés de communes ou dans les différents syndicats. Au GIP Haute-Marne, comme au conseil général d'ailleurs, la plus grande attention est portée aux actions des communes. C'est tout particulièrement vrai pour les communes de la zone la plus proche des installations de l'ANDRA.

M. le Président remercie les Maires qui ne se représentent pas et souhaite bonne chance à ceux qui entendent briguer un nouveau mandat.

Activité 2013

Comme en 2012, l'exercice 2013 est marqué par un fort niveau d'activité en terme d'engagements : 375 projets aidés avec 46,2 M€ d'aides accordées. En 2012, 377 financements ont été mis en place pour un soutien global de 46,6 M€.

Compte tenu des recettes du groupement qui sont inférieures à 30 M€, 2013 verra un niveau d'engagement plus contenu.

Les projets retenus en 2013 représentent un effort d'investissement en cours de 174 M€ sur la Haute-Marne. 86% des aides ont été accordées en subvention et 14% sous forme de prêts avec notamment un prêt important à la société des Forges de Courcelles à Nogent pour boucler le plan de financement de la nouvelle presse 8.000 T.

Malgré la crise qui frappe l'économie française en général et haut-marnaise en particulier, l'activité du GIP Haute-Marne en direction des entreprises est restée très forte avec 16,5 M€ d'aide pour 148 projets avec notamment :

- 61 opérations d'immobilier d'entreprise (39 en 2012),
- 65 investissements innovants (59 en 2012),
- 4 prêts à la transmission reprise (1 en 2012).

Le chômage a reculé en Haute-Marne, c'est le seul département. Le soutien permanent du GIP Haute-Marne aux efforts d'investissement des PME n'y est pas étranger.

Le volume important des engagements reflète plus le volontarisme du GIP en la matière que la bonne santé des entreprises du territoire. En effet, les PME souffrent réellement. Seuls quelques secteurs comme le médical ou l'aéronautique semblent tirer leur épingle du jeu.

Mais de nouvelles tendances en matière de financement se dessinent. Les projets qui ne trouvent pas de soutien bancaire sont désormais fréquents. Les entreprises sollicitent de plus en plus couramment le GIP Haute-Marne sans avoir l'assurance de pouvoir boucler leur financement bancaire.

De même, face à la crise, les tribunaux de commerce donnent désormais leur chance à des projets de reprise de sociétés en grand difficulté, sans que le repreneur n'ait de visibilité sur son financement à court terme.

DECOMEPE, société de peinture industrielle pour l'automobile à Chalindrey, vient de connaître une reprise dans des conditions financières délicates. Ce sont 60 salariés sur plus de 100 qui pourraient conserver leur emploi. Le GIP Haute-Marne et le conseil régional apporteront un soutien conjoint pour sortir cette entreprise de l'ornière.

Les projets environnementaux restent nombreux avec 117 projets en 2013 pour 5,4 M€ d'aide (contre 195 opérations et 1,8 M€ en 2012). Ils sont de natures très différentes :

- 3 investissements des PME pour réduire les nuisances industrielles,
- 3 opérations dans le domaine de l'énergie à partir de biomasse. Parmi ces opérations figure pour 4 M€ pour le projet de biocarburant BTS du CEA. Les bâtiments sont sortis de terre sur la zone interdépartementale Meuse / Haute-Marne,
- 69 opérations du programme de maîtrise de l'énergie des collectivités locales en partenariat avec EDF,
- 41 dessertes en forêt pour optimiser la mobilisation de la ressource bois. En 2014, le groupement va renouveler cette politique. Si le conseil régional se retire, l'Europe devrait toujours être mobilisable.

Le GIP Haute-Marne propose à compter de 2014 un nouvel appui aux investissements en forêt pour soutenir les travaux forestiers qui sont le gage d'une production sylvicole de qualité pour l'avenir.

Les aides aux collectivités locales sont restées importantes en 2013 avec 94 opérations financées à hauteur de 23,4 M€.

Les sommes engagées au titre des contrats de villes sont en recul après une année 2012 exceptionnelle et beaucoup de financements sur la ville de Chaumont, notamment le quartier de la gare.

Plusieurs demandes de révision des contrats de villes ont été transmises au groupement.

Compte tenu des échéances électorales, le GIP Haute-Marne ne statuera pas dans la précipitation afin de pouvoir échanger avec les équipes municipales qui seront en place à l'issue des élections.

Le mécanisme des contrats pour les villes sur la période du nouveau mandat sera vraisemblablement reconduit. Mais ces contrats devront être plus stables comme le sont par exemple les Contrats de Plan Etat-région.

Pour les collectivités, le bilan de l'année 2013 est surtout marqué par le grand nombre de financements dans la zone la plus proche de l'ANDRA : 67 projets financés à hauteur de 10,1 M€. Avec les dotations communales des 10 km, ce sont 11,4 M€ accordés aux projets des communes ou communautés de communes de la zone toute proche.

Enfin, après les services d'incendie en 2012, ce sont les gendarmeries qui ont bénéficié du soutien décisif du GIP Haute-Marne à hauteur de 3,9 M€ avec notamment une décision en faveur de la gendarmerie de Joinville.

Situation financière du GIP Haute-Marne

Les marges de manœuvre du groupement se réduisent. L'importance de l'activité en termes d'engagements finit par peser sur la situation financière du GIP Haute-Marne.

Pour la seconde année, il enregistre une perte d'exploitation (-316.627 €). Les dépenses sont supérieures aux recettes courantes.

L'importance des produits financiers (1,56 M€) permet de clôturer avec un résultat positif en fonctionnement de +1.557.932 €.

Cependant ce résultat positif ne compense pas le résultat négatif enregistré en section investissement (-2.870.465 €).

Le report à nouveau reste important et la DM1 proposée au vote affiche toujours des crédits importants pour les versements de subventions (85,2 M€).

Mais la marge de manœuvre est bien moindre car il faut tenir compte des dotations communales des 10 km à verser (1,3 M€) et des engagements en cours de gestion (62,3 M€).

En conséquence pour 2014, la marge de manœuvre pour engager le GIP Haute-Marne sur des projets nouveaux sans préjuger des moyens espérés sur les années futures est donc de 19,4 M€. Il y a deux ans, cette marge de manœuvre était deux fois plus large (38 M€).

Le GIP Haute-Marne va être confronté à la contrainte financière. Des arbitrages seront nécessaires. Des choix devront être faits et assumer.

M. Barbier-Brion suggère que l'équipe administrative du GIP Haute-Marne soit étoffée. Il considère que la charge de travail influe sur les délais de traitement entre la décision et le versement des subventions.

M. le Président dit vouloir disposer d'équipes travaillant à pleine charge plutôt que des effectifs pléthoriques. Il indique que les délais constatés au groupement sont dans les standards.

Mme Andriot est d'accord avec la priorité du GIP Haute-Marne en faveur de l'économie mais regrette que les projets en lien avec les énergies renouvelables soient insuffisamment présents. De même, elle déplore que le GIP Haute-marne finance des investissements pour la phase industrielle de CIGEO alors que la loi n'a pas encore autorisé ce projet.

M. le Président souligne que le GIP Haute-marne finance l'économie sociale, solidaire et inclusive. Il cite les acteurs de l'insertion et récemment le financement du projet Educaflore. Par ailleurs, M. le Président rappelle toutes les actions du GIP dans le domaine de l'énergie avec les projets méthanisation et Syndièse-BTS.

Les économies d'énergie dans les bâtiments publics sont également soutenues dans le cadre du partenariat avec EDF.

M. le Président rappelle que le GIP Haute-Marne ne financera pas la phase industrielle de CIGEO sans une loi décidant de sa construction. La décision que prendra l'assemblée lors de sa séance du jour porte sur une étude permettant l'approvisionnement en eau potable de Syndièse-BTS et de communes imparfaitement desservies actuellement comme Poissons, Suzannecourt ou Thonnance-les-Joinville.

Décisions de l'Assemblée Générale

Approbation du compte financier 2013 et affectation du résultat (délibération 14-01)

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver le compte financier 2013 joint en annexe et d'affecter le résultat comme suit :

Affectations :

- affectations aux réserves :	
- autofinancement des immobilisations non amorties	22.414,28
- report à nouveau	<u>66.642.311,88</u>
	66.664.726,16

Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2014 (délibération 13-05)

Le GIP 52 est soumis aux dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à gestion budgétaire et comptable publique et à l'instruction générale M 9-5. En conséquence et conformément au règlement financier, un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) doit prévoir et autoriser les recettes et dépenses de chaque exercice.

L'EPRD du GIP Haute-Marne est abondé par deux taxes additionnelles à la taxe sur les industries nucléaires de base (INB) conformément à la convention passée avec l'Etat le 26 septembre 2007 en application des dispositions de l'article 21 de la Loi du 28 juin 2006.

La dotation « accompagnement » est estimée à 19.293.714 € et la dotation « diffusion technologique » est évaluée à 9.693.288 €. Compte tenu de produits divers de gestion courante (remboursements de subvention) évalués à 200.000 €, de produits financiers évalués à 1.800.000 €, et des produits exceptionnels évalués à 10.000 €, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élève à 30.997.002 €.

Les frais généraux prévisionnels du groupement sont arrêtés à 700.250 €, les dotations communales du rayon des 10 km à 1.308.114 € (6,78 % de la dotation accompagnement) et les versements de subventions à 25.007.657 €.

L'excédent des recettes (30.997.002 €) sur les charges (27.016.021 €) permet de dégager un bénéfice prévisionnel de 3.980.981 €. Compte tenu des dotations aux amortissements des immobilisations, la capacité d'autofinancement s'élève à 4.002.181 €.

Les dépenses d'investissement se composent d'investissements immatériels (développement informatique, internet) et matériels pour le groupement (10.000 €) et de possibilités d'octroi de prêts pour 4.500.000 € conformément au programme d'activité et aux conventions de compte courant passées avec Haute-Marne Fonds Propres.

Les recettes d'investissement de 507.819 € correspondent aux échéances de prêts remboursées au groupement.

L'assemblée générale décide d'approuver à l'unanimité l'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2014.

Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2014 (délibération 14-02)

Il est proposé une décision modificative de l'Etat des prévisions de recettes et de dépenses sur la base du fonds de roulement disponible de 59.684.216 €. Cette proposition porte sur 56.684.216 € de dépenses au chapitre 65 et 3.000.000 € au chapitre 274.

L'assemblée générale décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2014.

Admission en non-valeur de l'avance remboursable accordée à la société ACC Finances (délibération 14-03)

Le GIP Haute-Marne a accordé le 4 décembre 2008 une avance remboursable de 200.000 € à la Sarl ACC Finances pour la reprise de la SAS Humblot.

La société Humblot, créée en 1988 à Chamouilley, était spécialisée dans l'affinage d'aluminium en 2nde fusion. Elle transformait des déchets d'aluminium qu'elle rachetait à des entreprises de récupération en France, Allemagne et Bénélux. Elle revendait ses produits en lingots aux aciéries et fonderies pour entrer dans le processus de fabrication d'acier.

Une holding a été créée (ACC Finances) pour reprendre les parts de la SAS à hauteur de 95,5%. Le financement s'est réalisé par le rachat de 955 parts de la SAS par le biais d'un emprunt et un apport de l'acquéreur à hauteur de 150.000 € dans la holding. Les 4,5% des parts restants étaient conservés par les enfants de l'ancien propriétaire salariés de la SAS.

Le montant de la reprise s'élevait à 1.701.200 €. L'équilibre était réalisé par un emprunt bancaire de 1.151.200 € et l'apport en capital de l'acquéreur (150.000 €), par une remontée de trésorerie à hauteur de 200.000 € et d'un prêt fait par le GIP Haute-Marne de 200.000 €.

Malgré une maîtrise des filières d'approvisionnement, la société n'a jamais pu trouver les moyens financiers nécessaires à son exploitation.

Par décision du tribunal de commerce de Saint-Dizier du 1^{er} février 2010, ACC Finances a été placée en liquidation judiciaire. L'agent comptable du groupement a produit la créance de 200.000 € au représentant des créanciers le 25 février 2010.

La liquidation judiciaire a été clôturée pour insuffisance d'actif par jugement le 7 février 2011.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de l'admission en non-valeur de l'avance remboursable irrécouvrable sur la SARL ACC Finances.

Energic ST 52-55 : Programme d'accompagnement 2014 (délibération 14-04)

Créée en 2007, l'association Energic ST 52-55 compte aujourd'hui 108 adhérents haut-marnais et meusiens. Elle a pour missions de développer les relations commerciales entre les industriels de la Meuse et de la Haute-Marne et les grands donneurs d'ordres du domaine de l'énergie (EDF, AREVA, CEA), de susciter et accompagner des partenariats entre industriels du territoire, de favoriser la montée en compétences techniques des entreprises locales.

Depuis 2009, le GIP Haute-Marne soutient les actions d'Energic. De juin 2011 à décembre 2013, une aide de 97.972 € a ainsi été octroyée à l'association.

Les secteurs d'activité présents dans l'association sont les industries de la métallurgie (44% des adhérents) mais également le BTP (17%), les industries de services (39%), des organismes de transfert de technologie et de formation.

Le chiffre d'affaires auprès des industriels du nucléaire s'élève à 33,4 M€ en 2013 (27,5 M€ en 2012 et 22,1 M€ en 2011) dont 45% au bénéfice des entreprises du bâtiment (48% en 2012).

Avec l'accroissement de leurs compétences, les adhérents accèdent à des marchés qui leur étaient jusqu'à lors hors de portée.

Energic a par ailleurs souhaité engager une action permettant des groupements d'entreprises suffisamment forts pour répondre à des segments de marchés nouveaux qui pourraient provenir de CIGEO, du grand carénage, du projet « post Fukushima », de l'hôtel de maintenance de Saint-Dizier ou du centre de Velaines. Cette action débute par une phase de diagnostic. L'association est accompagnée par le cabinet Cohésium.

L'association souhaite appuyer son budget sur des cotisations auprès de ces membres en fonction du chiffre d'affaires pour chaque membre généré par les commandes facturés réalisés avec les industriels du nucléaire. Elle souhaite recruter un ingénieur afin d'approfondir la veille commerciale.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de soutenir l'association Energic ST 52-55 pour l'année 2014 avec une participation de 12,5 %, dans la limite de 54.837 €, d'un budget estimé à 438.699 € HT, sous réserve de la validation du plan de financement et des actions par les industriels et les autres financeurs.

Mme Andriot estime que l'association Energic ST 52-55 devrait se saisir de la question du démantèlement des centrales nucléaires.

M. le Président propose que se développe en Meuse et en Haute-Marne, un cluster nucléaire sur l'amont de la construction nucléaire (pièces neuves) mais également sur l'aval (pièces de rechange rétrofitées).

M. le Président indique que le démantèlement de Fessenheim n'est pas encore à l'ordre du jour. La fermeture de cette centrale pose question sachant que EDF y a investi récemment 200 M€ par tranche et que la fermeture de ce site nécessiterait probablement le versement d'indemnités aux co-investisseurs suisses (15%) et allemands (19%).

Pour M. Fredet, la difficulté des entreprises meusiennes et haut-marnaises réside dans l'amélioration de la compétitivité des offres qu'elles peuvent apporter aux besoins des industriels du nucléaire. Un relationnel portant davantage sur l'aspect qualitatif des offres plutôt que sur l'aspect commercial est à développer. Pour ce faire, il est nécessaire d'appréhender la problématique de façon globale en intégrant l'ensemble des partenaires que sont les donneurs d'ordre du nucléaire, les CCI et les GIP.

Alimentation en eau du SIAEP d'Echenay (délibération 14-05)

CIGEO aurait des besoins en eau de 500 m3 / jour avec environ 350 m3 d'eau brute (béton) et 150 m3 d'eau potable. Une fois les installations de surface construites, ce besoin

de 500 m³ pourrait être réduit à 150 m³ environ du fait de l'utilisation des eaux de ruissellement du site comme eau brute.

Le SIAEP d'Echenay alimente les installations de l'ANDRA sur Bure et Saudron. Sa ressource actuelle n'est pas suffisante pour alimenter la consommation supplémentaire induite par CIGEO.

Trois réflexions ont été engagées à ce sujet, l'une dans une approche globale sur un territoire large, les deux autres plus pratiques sur des solutions techniques relatives à l'approvisionnement en eau :

- Schéma directeur eau et assainissement : l'EPCID Meuse Haute-Marne lance une étude sur un large périmètre sur les questions d'alimentation en eau et d'assainissement tant sur les zones habitables que sur les activités économiques présentes ou futures. Le cabinet EGIS a été retenu (70.000 € HT) et son travail est engagé avec une première phase de diagnostic. Les syndicats et communes concernés seront évidemment associés à cette démarche.
- Alimentation en eau par Gondrecourt : une alimentation en eau par Gondrecourt pourrait permettre de satisfaire tout ou partie des besoins CIGEO. Gondrecourt dispose de la ressource suffisante mais son réseau n'est pas connecté.
- Alimentation par la Vallée de la Marne : Une alimentation du réseau du SIAEP d'Echenay pourrait être envisagée par la vallée de la Marne en utilisant la ressource disponible à Joinville.

Le SIAEP d'Echenay souhaite étudier cette dernière solution mais la compétence territoriale du syndicat ne lui permettait pas d'étudier un approvisionnement hors de son périmètre.

L'Etat a suggéré un groupement de commande avec la ville de Joinville. Poissons et le SIAEP de Thonnance-les-Joinville-Suzannecourt s'y sont associés considérant que la connexion des réseaux pourrait utilement les concerner.

Il convient d'engager cette étude sans attendre l'achèvement du Schéma Directeur Eau et Assainissement lancé dans le cadre du SIDT pour assurer au SIAEP d'Echenay et à l'ANDRA une solution de référence réalisable dans des délais suffisamment rapides.

Le rendu de cette étude devra naturellement être versé aux travaux du Schéma Directeur.

Le coût de l'étude du raccordement du SIAEP est estimé à 100.000 € HT. Le financement prévisionnel repose sur une participation de l'ANDRA de 20% et une avance remboursable du GIP Haute-Marne à taux nul pour 80% du coût.

L'assemblée générale décide à la majorité par 277 voix pour et 15 contre (Mme Andriot vote contre) de mettre en place une avance remboursable à taux nul de 80.000 € pour cette étude de raccordement en eau engagée dans le cadre d'un groupement de commande associant le SIAEP d'Echenay, le SIAEP de Thonnance-les-Joinville-Suzannecourt et les communes de Joinville et Poissons. Cette avance sera remboursable en une échéance unique à l'achèvement de l'ouvrage permettant de raccorder le SIAEP d'Echenay au captage de Joinville.

Avant de clore l'assemblée, M. le Président rend à nouveau hommage à l'ensemble des Maires qui se sont engagés dans l'action publique, au service de leur collectivité et de leurs administrés. Certains sont prêts à renouveler leur engagement, d'autres estiment mériter une forme de retraite.

Mais certains élus ont connu des responsabilités plus remarquables que d'autres par la durée de leur engagement ou bien par la complexité des dossiers qu'ils ont dû gérer.

M. le Président souhaite rendre un hommage plus appuyé à Henri François, Maire de Saudron.

M. le Président rappelle l'engagement de M. François depuis 1965 au service de sa commune. 1994 est une année charnière dans les mandats de M. François avec l'arrivée de l'Andra sur le territoire haut-marnais.

Très vite les communes de Bure et de Saudron se trouveront aux premières loges. Depuis 20 ans, le rôle du Maire de Saudron a pris une toute autre dimension.

M. François a été confronté à des sujets techniques parfois scientifiques mais également à des formes inhabituelles de militantisme. Il est impliqué dans des processus de consultation publique, au sein du CLIS, dans les enquêtes publiques, dans les débats publics.

Il a toujours fait preuve d'un engagement constant et conscient des enjeux stratégiques, de l'intérêt national sans perdre de vue l'intérêt de sa commune.

M. le Président remet M. le maire de Saudron la médaille d'honneur départementale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-MARNE

LE 10 AVR. 2014

DRCL - Finances 1

Le Président



Bruno SIDO